La 75ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies se tient cette année dans un contexte particulier marqué par la pandémie de la Covid-19. Il s'agit de la première Assemblée Générale où les Chefs d'Etat et de Gouvernements ne feront pas le déplacement à New York.

Ainsi, cette session sera marquée par trois évènements importants à savoir ; la réunion de Haut niveau de commémoration du 75ème anniversaire de la création des Nations Unies, le traditionnel débat général qui verra une participation record de Chefs d'Etat et de Gouvernement, du 22 au 29 septembre et le Sommet sur la Biodiversité, prévu le 30 septembre 2020.

Une Réunion de Haut niveau est également prévue au Conseil de sécurité, le 24 septembre, sous la Présidence du Chef de l'Etat du Niger, SE Mahamadou Issoufou, sur le thème « la gouvernance mondiale post-Covid 19 en relation avec le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Cette session sera l'occasion pour le Maroc de réaffirmer sa foi dans le multilatéralisme, de renouveler sa confiance dans l'organisation universelle et de plaider pour davantage de solidarité et de coopération internationales dans la lutte contre la pandémie.

L'engagement du Royaume en faveur du multilatéralisme a été une constante de la politique étrangère sous les règnes de Feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et de Feu Sa Majesté le Roi Hassan II.

De même et depuis son accession au Trône, Sa Majesté Mohammed VI a décliné une Vision multilatérale ambitieuse pour le Maroc axée autour des principes de solidarité et de coopération comme vecteurs de l'action diplomatique multilatérale marocaine avec une attention particulière pour l'Afrique.

Cette session sera, également, l'occasion pour le Maroc de réaffirmer son engagement à défendre les causes et les intérêts de l'Afrique au sein de l'instance onusienne. En ce qui concerne la crise sanitaire actuelle, le Maroc réitéra une fois de plus sa détermination et sa volonté à accompagner les Etats africains dans les différentes phases de la gestion de la pandémie et ce, conformément à l'Initiative lancée par Sa Majesté le Roi visant à créer un cadre opérationnel pour travailler avec les pays africains dans la lutte contre la pandémie.

S'agissant des opérations de maintien de la paix et la médiation, le Maroc, en tant

que 12ème Pays pourvoyeur des casques bleus des Nations Unies, présentera ses réalisations en soixante ans de participation au maintien de la paix des Nations Unies, notamment le maintien de l'ensemble de ses contingents sur le terrain en dépit de la pandémie. La promotion du dialogue inter-libyen dans le cadre des pourparlers de Bouznika sera également mise en exergue dans le cadre des activités de médiation menées par le Royaume.

Quant à la promotion du dialogue interculturel et interreligieux et la lutte contre les discours de haine, le Maroc, en tant que pays promoteur du dialogue entre les religions et les cultures, s'attachera à promouvoir la nécessité de lutter plus en avant contre les discours de haine.

L'adoption par consensus par l'Assemblée générale de la première résolution sur la lutte contre les discours de haine à l'initiative du Royaume, en juillet 2019 envisage l'organisation d'une Conférence de Haut Niveau sur le rôle des leaders religieux pour relever les défis de la pandémie de la COVID-19.

En outre, lors de la Réunion de Haut Niveau pour commémorer la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires, prévue le 2 octobre 2020, le Maroc renouvellera son engagement ferme en faveur des efforts de Non-prolifération et du Désarmement, son respect scrupuleux de ses engagements internationaux au moyen de l'application transparente et loyale des instruments auxquels il a souscrit, son choix du multilatéralisme et le référentiel de l'ONU, en tant que cadre idoine pour l'élaboration de nouveaux instruments et des stratégies internationales en matière de non-pr